



# ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA VEVEYSE

## Assemblée des délégués du mercredi 25 mars 2021 à 20h00 à la salle de gym à Bossonnens

### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée par M. le Président
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2020 : approbation
4. Comptes 2020
  1. Comptes de fonctionnement
  2. Compte d'investissement
  3. Rapport de l'organe de révision
  4. Approbation
5. Plan Directeur Régional : point de situation
6. Avenir ACV-RGV : point de situation
7. Divers

### **1. Ouverture de l'Assemblée par M. le Président**

---

M. le Président Charles Ducrot ouvre cette assemblée à 20h00 et procède aux salutations d'usage.

Il excuse les personnes suivantes :

- M. Savio Michellod, Député
- M. François Genoud, Député
- M. Roland Mesort, Député
- M. Yvan Mesot, Député

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est accepté.

### **2. Nomination des scrutateurs**

---

Mme Christine Varone (Granges) et M. Nicolas Genoud (Châtel-St-Denis) sont nommés scrutateurs par acclamation de l'assemblée.

### **3. Procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2020 : approbation**

---

Ce document a été transmis aux délégués avec la convocation. Il est accepté à l'unanimité et sans remarque avec remerciements à sa rédactrice.

## 4. Comptes 2020

---

### 1. Comptes de fonctionnement

M. Joseph Aeby, Directeur de la RGV, donne lecture et commente les comptes de fonctionnement qui se bouclent par un résultat négatif de CHF 1'952.25 avec des charges à hauteur de CHF 518'677.36 et des produits à hauteur de CHF 516'725.11. La contribution totale des communes se monte à CHF 504'725.04.

#### Questions

##### M. Pierre-Alain Perroud :

Dans le chapitre « autres événements et manifestations du district » à quoi correspond le montant de CHF 20'000.- ? car en période Covid il y a eu peu d'événements/manifestations.

##### M. Joseph Aeby :

Lors de l'élaboration du budget, le comité de direction avait l'intention d'accueillir des événements d'intérêts dans le district de la Veveyse, notamment dans le domaine des jeunes (giron) et au niveau des fanfares. Au lieu d'être pris de cours à un moment donné, le comité de direction a anticipé des demandes de soutiens financiers en constituant un capital de CHF 20'000.-. Du point de vue comptable, ces CHF 20'000.- n'ont pas du tout été utilisés et ce montant est inscrit en réserve au bilan.

### 2. Compte d'investissement

Ce compte présente un total de charges de CHF 77'106.06.

Participation financière de la RGV : CHF 6'000.-, montant provenant également des communes. Il s'agit d'une décision du comité de direction de la RGV qui, au vu des bons résultats de son exercice précédent, a choisi de participer à des compléments relatifs à l'élaboration du système de gestion SyZACT.

Coûts du PDR : 1<sup>ère</sup> étape : CHF 72'080.95, 2<sup>ème</sup> étape : CHF 5'016.10, soit un total de CHF 77'106.05. Le montant représente une augmentation par rapport au budget initial. Toutefois l'assemblée des délégués, en séance du 25 novembre 2020, a accepté un crédit supplémentaire de CHF 328'000.00 pour le PDR.

M. Joseph Aeby passe maintenant à la lecture du bilan qui présente un total s'élevant à CHF 72'836.95 avec un capital qui se monte à CHF 1'128.60.

Aucune question n'étant soulevée, M. le Président remercie la RGV pour la tenue de la comptabilité.

### 3. Rapport de l'organe de révision

M. le Président donne lecture du rapport de l'organe de révision qui est joint à ce présent procès-verbal. Aucune question n'est soulevée.

#### **4. Approbation**

A l'unanimité, les comptes 2020 sont acceptés par les délégués. M. le Président les remercie pour leur confiance. Ses remerciements s'adressent également à la RGV et plus particulièrement à son Directeur pour la tenue de la comptabilité de l'ACV.

#### **5. Plan Directeur Régional : point de situation**

---

La parole est passée à M. le Préfet François Genoud qui explique que depuis la dernière assemblée des délégués, les travaux préparatoires qui ont duré environ 1 an se sont terminés à la fin 2020 avec satisfaction. Le COPIL a été aidé par le bureau Urbasol. Depuis lors, ce projet est entré dans une phase plus concrète, plus opérationnelle. Un bureau du comité de pilotage a été créé avec M. André Droux à sa tête. Sa première mission a été de choisir un mandataire à proposer à la Conférence des Syndics. Le choix s'est porté sur le bureau Archam à Fribourg. Ensuite l'organisation s'est affinée afin de définir des orientations stratégiques et les options que le district peut attendre dans les domaines obligatoires et facultatifs qui ont été déterminés par le comité de pilotage. La première étape clé de cette phase opérationnelle a été l'atelier participatif sur les enjeux du district le 6 mars 2021. Cet atelier a eu lieu à la halle triple avec 80 personnes de tout milieu afin de représenter au mieux le monde veveysan. Cette journée a été un succès à tous niveaux, l'organisation était excellente malgré la crise sanitaire. Les participants se sont montrés actifs, motivés et enchantés d'avoir participé à cette journée. M. le Préfet adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation de cette journée. Il se réjouit du prochain atelier qui se déroulera dans le courant du printemps 2021.

M. André Droux remercie M. le Préfet pour son soutien ainsi que les membres compétents et motivés du bureau du comité de pilotage. Il explique que le PDR sert à donner une région à la région (le district) et des compétences en aménagement du territoire. Une des tâches principales du PDR est l'attribution des zones d'activités dédiées aux communes. Le PDR va servir à améliorer la qualité de vie en Veveyse, trouver des solutions adaptées à la région, renforcer les collaborations et maîtriser le développement régional. Il s'agit d'une vision partagée de la Veveyse en 2040. Quatre domaines sont traités dans ce PDR : l'urbanisation, le tourisme, la mobilité, les zones d'activités et des domaines à définir (santé, bien-être, jeunesse,...).

Trois étapes constituent ce PDR :

1. état des lieux de la Veveyse en 2040 qui est en cours de finalisation
2. mise en place de la stratégie
3. mise en œuvre

Les travaux ont débuté en août 2019 et en mars 2021 a eu lieu l'atelier « enjeux ». Le 28 mai 2021 se déroulera l'atelier « stratégies ». En automne 2021, une information sera donnée à la population et aux communes. Il est maintenant temps de constituer les groupes de travail.

Le site [www.acv-fr.ch](http://www.acv-fr.ch) renseigne sur toutes les étapes d'avancement du PDR.

#### **6. Avenir ACV – RGV : point de situation**

---

La parole est donnée à M. le Préfet pour un point de situation.

En janvier 2021, une assemblée extraordinaire de la RGV a été convoquée pour expliquer aux délégués la démarche initiée. L'assemblée a donné son aval de principe lors de cette assemblée. Le travail a pu débuter concrètement avec la création de 3 groupes de travail :

1. Groupe de travail RGV (Bureau + 2 Syndics glânois + 2 Syndics veveysans : Anne-Lyse Menoud, Bossonnens et Gérard Buchs, Saint-Martin+ Président de la Conférence des Syndics)
2. Groupe de travail Veveyse
3. Groupe de travail Glâne

Les premières séances ont permis d'établir un état des lieux, de définir des lignes directrices pour permettre une coordination maximale entre les deux districts.

En Veveyse, 2 matinées de travail ont été organisées en novembre 2020 et février 2021 avec les instances dirigeantes de l'ACV. Il est ressorti une volonté d'intégrer des domaines de compétences à l'ACV dans les domaines du tourisme, l'aménagement territoire, l'économie, l'enfance et senior+. Le but est de ne pas enterrer la RGV qui s'occupe des domaines de la mobilité (commission des transports), de la gestion de SyZACT et de la Nouvelle Politique Régionale. Le bureau du groupe de travail Veveyse a été nommé lors du 2<sup>ème</sup> atelier. Il est composé de MM. Charles Ducrot (Président ACV), Marc Fahrni (Syndic La Verrerie), Pierre-Alain Perroud (Conseiller communal Attalens) et Mme Nathalie Fragnière (secrétaire de la Conférence des Syndics). Une présentation de leurs idées est à l'ordre du jour de la prochaine Conférence des Syndics du 1<sup>er</sup> avril 2021.

La suite des opérations consistera à nommer une direction opérationnelle, renforcer les ressources humaines, préciser la gouvernance, chercher des locaux et des outils opérationnels.

Qu'est-ce qui pourrait advenir de la RGV ?

Elle pourrait maintenir son statut d'association de communes, moderniser et adapter ses missions et sa gouvernance, fournir des prestations définies par mandats dans les domaines administratifs, représenter envers les tiers les districts de la Glâne et de la Veveyse dans les domaines de la mobilité, de la NPR, etc... et fournir, contre rétribution, des prestations et des services aux communes membres et associations de communes dont le siège est établi dans les deux districts.

En bref, la RGV pourrait devenir un centre de compétences au service des communes et des districts de la Glâne et de la Veveyse.

M. Joseph Aeby constate que l'organisation territoriale cantonale ne passera pas à côté de la gouvernance régionale, ce qui est d'ailleurs une réalité politique. Il constate qu'une couche entre l'état et les communes est en train de se créer et elle se définit en tant que région. Toutes les nouvelles lois ou celles qui sont en train de se modifier intègrent la notion de région. Il s'agit d'une opportunité et à l'image de l'aigle aux 7 ailerons qui vole sur la Veveyse il a l'impression que l'ACV, son comité de direction et le groupe de travail, sont parfaitement dans cet esprit. Les choses évoluent, des volontés se déclarent et dans un délai qui est assez proche les tenants et aboutissants vont pouvoir être présentés afin de respecter le délai fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La région n'est pas là pour prendre les compétences de la commune mais au contraire renforcer les collaborations. La région est déjà structurée avec des grandes associations de communes telles que le RSSV, le CO avec lesquelles il faudra également trouver des collaborations. Tous les indicateurs démontrent qu'un solide projet est en phase de concrétisation.

M. le Président remercie MM. Genoud et Aeby pour leurs explications en rajoutant qu'il s'agit d'un projet ambitieux et indispensable pour la suite. Le but est de préserver l'identité du district et trouver des solutions communes.

## 7. Divers

---

M. Gérard Buchs, Président de la Conférence des Syndics, prend la parole pour remercier MM. Damien Colliard et André Droux, qui terminent leur mandat de Syndic à la fin de la législature 2016-2021.

M. André Droux est entré au Conseil communal de Granges en 2007 jusqu'en 2011 et a été réélu en 2016 jusqu'à ce jour, période durant laquelle il a assumé la fonction de Syndic.

M. Damien Colliard a été élu au Conseil communal de Châtel-St-Denis en 2006. Jusqu'en 2016 il a siégé en tant que Conseiller communal et de 2016 à ce jour en tant que Syndic du chef-lieu.

M. Buchs relève que ces deux personnes se sont investies sans compter pour leur commune et pour le district, sans oublier qu'ils ont intégré des groupes de travail importants pour l'avenir de la Veveyse et représenter notre district à l'ACF. Ce sont deux personnes qui ont marqué la vie politique de cette législature qui se termine et avec qui tout le monde a entretenu d'excellentes relations de travail et d'amitié.

Au nom de tous les Syndics, de tous les organes de la Conférence des Syndics et de l'ACV, au nom de tous les habitants de ce district, il leur apporte toute sa gratitude et ses sincères remerciements, ainsi qu'à M. Michel Savoy, Syndic d'Attalens, en leur souhaitant une très bonne continuation dans leur activité professionnelle et publique.

MM. Droux et Colliard sont remerciés par applaudissements de l'assemblée.

M. le Président rajoute que ces applaudissements sont mérités car ces personnes ont été des éléments essentiels pour le développement du district et ils ont porté haut et fort les couleurs de leur commune mais également du district. Il leur souhaite bon vent pour l'avenir.

La partie statutaire de l'assemblée se termine à 20h35.

M. le Président passe maintenant à la deuxième partie qui consiste à une présentation des activités de l'ACF par son Président M. David Fattebert et sa Directrice Mme Micheline Guerry-Berchier. Avant de leur passer la parole, il les présente brièvement au niveau professionnel et privé.

C'est à la suite de la votation sur le plan de développement de l'ACF que M. Fattebert et Mme Guerry-Berchier ont souhaité échanger sur ce sujet avec les communes du canton au travers de leurs associations de district afin de leur présenter leurs activités et leur vision d'avenir.

M. le Président remercie chaleureusement M. Fattebert et Mme Guerry-Berchier pour leur engagement au sein des communes, des associations et du canton et il souhaite à tous de belles fêtes de Pâques.

M. Gérard Buchs, Président de la Conférence des Syndics, remercie à son tour M. le Président de l'ACV et son comité ainsi que la commune de Bossonnens qui nous accueille ce soir en remplacement de la commune de Granges qui ne pouvait pas organiser cette assemblée pour des raisons sanitaires.

La séance est levée à 21h40.

Florence Genoud Bailat  
Secrétaire

Charles Ducrot  
Président

Saint-Martin, le 9 avril 2021